



GUI E

Intégration du risque cyber au plan communal de sauvegarde des petites communes

Novembre 2024



SOMMAIRE

Remerciements.....	4
Préambule.....	5
Chapitre I : les missions pouvant être impactées et leurs conséquences	6
Chapitre II : les bonnes pratiques pour être en mesure d’agir efficacement dès l’identification d’une attaque	8
Chapitre III : Quelques recommandations concernant la cellule de gestion de crise cyber.....	11
Chapitre IV : Plan de Continuité d’Activité (PCA)	12
Chapitre V : quelques bonnes pratiques pour limiter l’impact ou prévenir en amont	14
Chapitre VI : Comment prendre en compte la cybersécurité dans nos relations avec un infogéreur	15
Chapitre VII : Comment savoir où en est la résilience des systèmes et le niveau de protection des données : éléments d’analyse de risque.....	17
Chapitre VIII : Quelques pistes pour approfondir ses connaissances en cybersécurité	18
Annexe A : liste des CSIRT régionaux	20
Annexe B : trame de fiche «réflexe»	22
Annexe C : évaluation des risques.....	27
Annexe D : Méthodologie d’Élaboration d’un Plan de Continuité d’Activité (PCA) pour une Collectivité Territoriale.....	32
Annexe E : Méthodologie détaillé d’Élaboration d’un Plan de Continuité d’Activité dans une Collectivité Territoriale	32
Annexe F : Origine de la démarche	36
Annexe G : Lexique	37



Copyright Pôle d'excellence cyber©. Édition de novembre 2024

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Creative Commons,

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

PRÉAMBULE

La **cyberattaque** est un nouveau risque, de plus en plus prégnant, que les maires doivent prendre en compte en complément des multiples risques déjà existants (catastrophes naturelles, industrielles...).

Ce document, dans cette première version, se focalise sur la sécurité des systèmes d'information (SSI), et plus précisément sur la sécurité face aux actes malveillants ou attaques exploitant des vulnérabilités informatiques.

Destiné aux petites communes typiquement de moins de 3500 habitants, il doit les aider à **inclure ce risque dans leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de gérer efficacement une crise cyber au regard des ressources dont elles disposent.**

Vous y trouverez en complément quelques bonnes pratiques, en particulier pour prévenir en amont de tels risques, quelques recommandations pour prendre en compte la cybersécurité dans les projets ou encore pour pouvoir estimer son niveau de résilience ou de protection des données de son système d'information.

Ce document est le fruit d'un travail collectif entre les membres du CSF des industries de sécurité et du Pôle d'Excellence Cyber qui, collectivement, s'attachent à travailler de concert pour la cybersécurité de nos territoires¹. Il a vocation à se bonifier au fil du temps au regard des retours que pourront nous apporter les petites collectivités.

Il est déjà prévu d'y ajouter prochainement un volet sur la protection des données personnelles et un autre sur la prise en compte d'exigence en cybersécurité pour les achats dans le numérique.

Par ailleurs, ses échanges ont mis en évidence des axes de travail complémentaires que nous approfondirons dans le cadre des travaux du CSF des industries de sécurité et du Pôle d'Excellence Cyber. On identifie en particulier le sujet des RSSI partagés, la mutualisation de moyens de secours à déployer en cas d'attaque (en particulier pour les communications) ou encore des sources communes entre collectivités à se partager pour spécifier les commandes d'équipements de cybersécurité au juste nécessaire.

Comme tous les ans, le fruit de ces travaux fera l'objet d'une présentation lors de la session «villes et territoires numériques de confiance face à la menace cyber» organisée dans le cadre de l'European Cyber Week², cette année 2024 le 19 novembre à Rennes.

Jean GODOT,
Ingénieur d'application chez ALL4TEC

Paul-André PINCEMIN,
Délégué à la cybersécurité chez Rennes Ville & Métropole

1 Vous trouverez en annexe F, l'historique de cette dynamique

2 ECW : www.european-cyber-week.eu

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les différents contributeurs à l'élaboration de cette première version du document :

- Pierre BARRIAL, RSSI mutualisé pour les communes de la métropole européenne de Lille, qui nous a éclairé de son retour d'expérience ;
- François BELOT, responsable de la gestion des risques urbains de Rennes Ville et Métropole, qui nous a fait profiter de son expérience, en particulier pour ce qui concerne l'élaboration des PCA ;
- Christian CEVAER délégué régional Bretagne de l'ANSSI qui nous a accompagné dans cette initiative ;
- Guillaume CHÉREAU, responsable du CSIRT Breton Breizh Cyber qui a, en particulier, alimenté nos réflexions de retours terrains très concrets ;
- Florian DUMAS, RSSI du département de l'Isère et président du club de la sécurité numérique des collectivités, club regroupant plus de 120 RSSI de collectivités, pour ses contributions et le lien qu'il fait avec les membres de son club ;
- Jean GODOT, ingénieur d'application chez ALL4TEC, qui a copiloté ce groupe de travail avec Rennes Ville & Métropole ;
- Christine LE GOFF-PAGE, DPO de Rennes Ville et Métropole et animatrice du club des DPO des métropoles et des grandes villes, qui nous a apporté son regard quant à la protection des données personnelles ;
- Nathalie MARIN, RSSI de Rennes Ville et Métropole, qui entreprend de compléter le document sur des recommandations à prendre en compte pour les achats dans le numérique ;
- Marin PERZO conseiller numérique de la préfecture d'Ille-et-Vilaine qui nous a fait profiter de tout le travail déjà accompli au profit des maires du département ;
- Paul-André PINCEMIN, délégué à la cybersécurité chez Rennes Ville & Métropole qui a copiloté ce groupe de travail avec ALL4TEC en particulier quant à l'animation des sessions de travail et l'activation de son réseau ;
- Gilles PIRMAN, chargé de mission stratégie des territoires, qui nous a rejoint dès sa prise de poste et sur lequel nous pourrions compter pour la promotion de ces travaux.

Nous remercions également Jérôme ALLAIRE, maire d'Entrammes (53260), qui nous a aidé mieux appréhender le contexte d'une petite commune notamment en nous aidant à identifier les activités gérées et réalisées par une collectivité de cette échelle ainsi que Yann HUAUMÉ, vice-président numérique de Rennes Métropole et maire de Saint Sulpice la Foret, ville de 1500 habitants, qui s'est assuré tout au long de nos travaux de l'adéquation du document au vécu et contraintes des maires de petite communes.



Ce guide a été élaboré dans le cadre du groupe de travail "Collectivités", du Pôle d'excellence cyber, animé par Rennes Métropole et All4Tech.